



# Le phare - octobre 2023

École Monseigneur-Gilles-Gervais

Édition du 5 octobre 2023

## Dans cette édition

- Mot de la direction
- Calendrier du mois d'octobre et dates importantes
- Info travaux
- Horaire des photos scolaires
- Résumés des normes et modalités d'évaluation et 1re communication
- Conseil des élèves
- Inscription aux activités parascolaires - Club Récré-Action
- Inscription à l'activité de yoga

## Service de garde et service aux dîneurs

- Incription à la journée pédagogique du mercredi 25 octobre
- \*\* Départ des élèves du préscolaire du service de garde à partir de 14h30 \*\*
- État de compte pour le service de garde et le service aux dîneurs
- Habillement de votre enfant pour profiter des jeux extérieurs

## Mot de la direction

Chers parents,

La transition entre les vacances d'été et la rentrée scolaire est déjà derrière nous. Le mois de septembre a permis à tous les acteurs du milieu de s'adapter progressivement au rythme de l'école et à la reprise des apprentissages scolaires. Avec le mois d'octobre, arrivent les activités scolaires et parascolaires qui viennent enrichir les journées des enfants. Dans cette édition, vous trouverez tous les détails qui vous permettront de découvrir et connaître ce qui sera offert à vos enfants. De plus, vous trouverez plusieurs informations importantes à retenir.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Caroline Brunelle

Directrice



## Calendrier du mois d'octobre et dates importantes

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	3	4	5	6 Première communication (préscolaire)
9 Congé pour tous	10 Photos scolaires	11 Photos scolaires	12 Photos scolaires	13 Photos scolaires Première communication (primaire)
16	17	18	19	20 Élection du conseil des élèves
23	24	25 Journée pédagogique	26	27
30 Dépistage dentaire 2 <sup>e</sup> année	31 Halloween à l'école			

- Restez à l'affût des informations provenant des enseignants pour la journée de l'Halloween.
- Les **rencontres individuelles du premier bulletin** auront lieu le jeudi 23 novembre. Les enseignants prendront rendez-vous avec tous les parents.

## Info travaux

Veillez noter que les entrées principales de l'école seront fermées quelques heures, tour à tour, durant la semaine du 10 octobre.

En effet, comme les ouvriers doivent préparer l'installation de la structure des soffites sous les toits, ceux-ci devront utiliser l'espace au sol ce qui empêchera toute circulation. Si vous avez à vous présenter à l'école durant les heures de cours, vous serez redirigés vers un autre point d'accès dans le cas où les portes ne seraient pas accessibles. Une signalisation temporaire vous permettra ainsi de vous diriger vers le bon endroit.

Nous tenons à vous rassurer que les issues resteront fonctionnelles en cas d'urgence.

Merci de votre collaboration !

## Horaire des photos scolaires

Voici venu le temps des photos scolaires ! Encore une fois cette année, la compagnie Fotosko a été mandatée pour la prise des photos des enfants. Nous vous demandons de prendre connaissance de l'horaire ci-dessous qui vous permettra de prévoir la journée de la prise de photo du groupe de votre enfant.

Périodes	Mardi 10 octobre		Mercredi 11 octobre		Jeudi 12 octobre		Vendredi 13 octobre	
	Portrait	Classe + groupe	Portrait	Classe + groupe	Portrait	Classe + groupe	Portrait	Classe + groupe
Période 1 8:25 - 9:25	003	004	101	102	501	502	601	602
	004	001	102	103	502	501	602	603
Période 2 9:30-10:30	001	003	103	101	503	504	603	601
			203	201	504	503	002	002
Récréation								
Période 3 10:45-11:45	301	302	201	202	401	402		
	302	303	202	203	402	401		
Dîner								
Période 4 13:10-14:10	303	301			403	404		
					404	403		
Récréation								
Période 5 14:30-15:30								

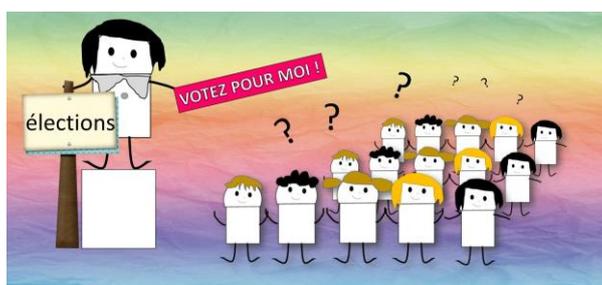
## Résumés des normes et modalités d'évaluation et 1re communication

Les **résumés des normes et modalités d'évaluation** seront déposés sur le site de l'école d'ici le 13 octobre. Vous y trouverez des renseignements sur les principales évaluations dans chaque discipline pour la présente année scolaire.

Vous recevrez sous peu une **première communication** comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Celle-ci sera déposée sur Mozaïk.

- Préscolaire : 6 octobre 2023
- Primaire : 13 octobre 2023

## Conseil des élèves



Cette année encore, les élèves auront l'occasion de vivre le processus électoral afin de choisir les membres du conseil des élèves. Celui-ci se composera d'un élève par classe pour les niveaux **de la 3e à la 6e année**. Un membre du conseil des élèves sera chargé de représenter et d'informer les plus petits. La mission du conseil est de statuer sur des sujets d'importance internationale tels que les activités de Noël ou certaines thématiques. Le conseil des élèves se rencontrera quelques fois durant l'année sur l'heure du dîner.

En ce qui concerne la campagne électorale, les élèves pourront produire des affiches, des slogans ou des macarons. Ils seront appelés à préparer un discours pour les élèves de leur groupe afin de les convaincre de voter pour eux. Veuillez noter qu'*aucun objet promotionnel ne sera accepté* lors de la campagne (ex. donner un stylo, une casquette ou des bonbons à l'effigie de l'enfant).

Nous vous invitons à échanger avec votre enfant sur les qualités d'un bon candidat et à l'accompagner dans la préparation de sa campagne si cela l'intéresse.

Voici quelques dates à retenir pour notre processus électoral:

- 4 octobre: Début du processus électoral à l'école - lancement à l'école
- 12 octobre : Date limite pour remettre s'inscrire en tant que candidat
- 19 octobre : Date limite pour les discours des candidats (Les enseignants confirmeront la date exacte.)
- 20 octobre : Jour de scrutin dans les aires concernées (3e à 6e) et annonce des personnes élues en après-midi
- 27 octobre : Première rencontre du conseil des élèves

## Inscription aux activités parascolaires - Club Récré-Action

La période d'inscription aux activités de multisports, d'échecs, d'improvisation et de hip hop débute aujourd'hui. Pour y inscrire votre enfant, vous n'avez qu'à cliquer sur le lien web suivant : <https://www.qidigo.com/u/Club-Recre-Action/activities/session>

Il est nécessaire de vous créer un nouveau compte si ce n'est pas déjà fait. Une fois votre compte fait, Qidigo vous permet de consulter les activités et les horaires de celles-ci pour tous les membres de la famille! Il est très important de mettre l'information du Formulaire parascolaire à jour si vous l'aviez déjà rempli l'année passée (niveau scolaire, groupe classe, etc.).

Dans le tableau de bord de votre profil, vous pouvez aussi avoir accès aux factures, relevé 24 (le moment venu) et formulaires. Si jamais vous rencontrer des difficulté, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice aux activités parascolaires du Club Récré-Action à l'adresse suivante : [Coordo@clubrecreation.com](mailto:Coordo@clubrecreation.com).

La période d'inscription se termine le 10 octobre 2023 à 23h59. Veuillez noter que les places sont limitées pour chacune des activités. Il sera toujours possible d'ajouter le nom de votre enfant à la liste d'attente si le groupe convoité est complet.

**Club RÉCRÉ-ACTION**  
CRÉATEUR DE PASSIONS  
ANIMATION JEUNESSE

**Activités parascolaires**  
École MGR-Gilles-Gervais

**Inscriptions en ligne avant le 6 octobre 2023**

**1re - 4e années**  
**HIP HOP**  
Lundis 11h45 - 13h05  
16 octobre au 4 décembre 2023  
La danse et la musique Hip Hop enflamment et passionnent les jeunes d'aujourd'hui, on ne peut passer à côté! Ajoutez y une touche de « Funky », une chorégraphie inédite à chaque saison et un animateur pour qui ce style n'a plus de secret! Vous obtiendrez une de nos activités les plus populaires et appréciées. Et que ça bouge!  
120\$ +T.S.  
8 cours  
- Local de musique  
- Prévoir un lunch prêt à manger

**1re à 3e années**  
**MULTISPORTS**  
Mardis 11h45 - 13h05  
17 octobre au 5 décembre 2023  
Comme son nom l'indique, cette activité permet aux jeunes de pratiquer plusieurs sports d'équipe. Les disciplines seront couvertes de manière équilibrée. L'objectif de cette activité est d'abord de mesurer le plaisir de jouer entre amis et d'y dépenser son énergie. Sur un plateau d'argent, un menu sportif est proposé! Le Club Récré-Action concoctera un savant mélange de sports populaires et originaux parmi le DBL Ball, le Pillow Polo, le Handball, le Basket Ball, le Tennis, le Soccer, le Tchoukball, le Hockey Cosom etc...  
110\$ +T.S.  
8 cours  
- L'activité aura lieu à l'extérieur  
- Prévoir du linge en fonction de la météo et un lunch prêt à manger

**Inscriptions en ligne cliquez ici**  
Dans la section Zone membre/Inscriptions

**Le Club Récré-Action c'est aussi...**  
Formations - Camp de jour - Fêtes d'enfants - Et bien plus!

450.467.4855 / [WWW.CLUBRECREACTION.COM](http://WWW.CLUBRECREACTION.COM)

Inscriptions en ligne avant le 6 octobre 2023

**3e - 6e années**  
**ÉCHECS**  
 Mercredis 11h45 à 13h05  
 18 octobre au 13 décembre 2023

Le jeu d'échecs développe la pensée logique. Le jeu d'échecs devient un outil qui aide à développer l'aptitude à résoudre un problème et à anticiper les étapes à suivre. Un moyen amusant, pour les participants, d'améliorer leurs capacités de réflexion !

**110\$** +T.XS  
 8 cours

- Local d'arts  
 - Prévoir un lunch prêt à manger  
 - Pas de cours le 25 octobre 2023



**4e - 6e années**  
**IMPROVISATION**  
 Jeudis 11h45 à 13h05  
 19 octobre au 14 décembre 2023

Activité toute indiquée pour les jeunes qui ont envie de s'exprimer, mais surtout de s'amuser. L'improvisation est la base de tout travail de comédien et fait même partie de leur formation. On commence par des jeux de diction, des jeux de rôles et des mises en situation. La session se termine par un match amical dans lequel deux (2) équipes s'affrontent tour à tour sur des improvisations comparées ou mixtes. Fous rires garantis!

**110\$** +T.XS  
 8 cours

- Local de musique  
 - Prévoir un lunch prêt à manger  
 - Pas de cours le 23 novembre 2023



Inscriptions en ligne cliquez [ici](#)

Dans la section Zone membre/Inscriptions

**Le Club Récré-Action c'est aussi...**  
 Formations - Camp de jour - Fêtes d'enfants - Et bien plus!

450.467.4855 / WWW.CLUBRECREACTION.COM 

## TERMES & POLITIQUES

### INSCRIPTIONS & ACTIVITÉS

- Le participant doit s'engager à respecter les trois règles d'or du Club Récré-Action (CRA) : Coopération, Respect, Attitude positive.
- Les participants inscrits sont soumis à une exigence de bonne conduite; nous attendons de la part des participants qu'ils appliquent le même respect du code de vie de l'école/établissement durant les activités et formations offertes par le Club Récré-Action. Si le participant nuit au bon déroulement de l'activité, il pourrait être retiré de celle-ci sans préavis.
- Il est de la responsabilité de la personne qui gère le compte Qidigo, plateforme d'inscription en ligne, de s'assurer que les informations personnelles indiquées sont exactes et à jour. Par exemple, un parent doit s'assurer que l'adresse courriel est fonctionnelle (la majorité des communications liées aux activités se feront par courriel).
- Veuillez noter que des frais fixes d'inscription de 25\$ pour les activités parascolaire et 10\$ pour les formations, non remboursables dans la plupart des cas (voir politique de remboursement), sont inclus dans le prix.
- Des frais supplémentaires de 15\$ seront réclamés pour tout chèque sans provision (le paiement pourrait alors être exigé en argent comptant) avant le prochain cours.
- Pour chaque activité, un nombre maximum de participants est préalablement fixé par le Club Récré-Action et le responsable de l'activité. Les inscriptions fonctionneront sous le principe du premier arrivé, premier servi : le site prendra les inscriptions jusqu'à ce que le maximum de participants soit atteint. Si le groupe est complet, vous pourrez alors l'inscrire sur la liste d'attente, sans avoir besoin d'effectuer un paiement. Si une ou plusieurs places se libèrent, les participants de la liste seront ajoutés dans l'ordre chronologique d'inscription.
- En cas d'annulation d'un cours de la part du client (école ou établissement, qui a signé le contrat de service avec le Club Récré-Action), l'activité sera reprise dans la mesure du possible ou annulée sans compensation.
- Force majeure: si le Club Récré-Action se voit dans l'obligation de suspendre ses cours pour cause de confinement (suite à une décision gouvernementale) ou pour toute autre raison liée à une situation de force majeure pour laquelle le Club Récré-Action n'est pas responsable et n'a aucun pouvoir décisionnel, nous vous reviendrons avec une ou des solutions appropriées. Les demandes d'annulation, de remboursement et de crédit ne seront donc pas accordées.
- Le club Récré-Action enverra un rappel de début de session des activités et des formations aux parents par courriel mais il est de la responsabilité des enfants de se présenter à l'activité. Nous vous suggérons de rappeler à votre enfant le début de son activité en mettant un note dans son agenda, un mot dans la boîte à lunch ou encore de lui mentionner verbalement le matin même. Le club Récré-Action ne pourra être tenu responsable des absences de votre enfants à son activité.
- Retard des parents après une activité : Pour la sécurité des enfants, il est primordial que le parent qui spécifie qu'il viendra chercher son enfant après l'activité soit à l'heure. S'il advenait que le parent ne soit pas là, l'animateur restera avec l'enfant et des frais de 1\$ par minute seront chargés au parent en retard. Selon le cas, l'enfant pourrait être acheminé au service de garde moyennant les frais de celui-ci.
- L'activité clôture une fin de saison ou un événement ponctuel en cours de saison pourrait être photographié et/ou filmé à des fins de souvenirs ou de promotion.
- Toutes inscriptions tardives, soit 5 jours ou moins avant le début de l'activité, sera assujetties à un frais administratifs de 10\$ supplémentaires par activité, par enfant.
- À des fins d'impôts, votre facture se trouvant dans l'onglet FACTURES votre profil Qidigo fait office de document éligible. Aucun relevé 24 n'est émis pour des activités parascolaires.
- Les dates de début et fin de session, ainsi que l'horaire prévues peuvent être sujettes à changement.

450.467.4855 / WWW.CLUBRECREACTION.COM



# TERMES & POLITIQUES

## NOS ENGAGEMENTS

- L'animateur s'assure du bon déroulement de l'activité en faisant de la sécurité et du bien-être des participants sa priorité numéro un.
- Tous les intervenants du Club Récré-Action s'engagent à respecter les trois règles d'or du Club Récré-Action (CRA) : Coopération, Respect, Attitude positive.

## MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

- Une annulation d'inscription à une activité parascolaire ou une formation, fait 7 jours et plus avant le début de celle-ci est éligible à un remboursement complet.
- Une annulation d'inscription à une activité parascolaire ou une formation, fait 6 jours ou moins avant le début de celle-ci est éligible à une des options suivantes :
  - Un crédit de la valeur complète de l'activité qui a été payée
  - Un remboursement sur le même mode de paiement utilisé lors de l'achat de la valeur de l'activité moins les frais d'inscriptions.
- Une annulation d'inscription à une activité parascolaire ou une formation, si demandée une fois que l'activité est commencée, est éligible à un remboursement partiel, ces 3 montants ne seront pas remboursables :
  - le coût des cours déjà suivis;
  - une pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
  - Les frais d'inscription
- Une absence à un cours compte tout de même comme un cours passé et n'est éligible à aucun remboursement.
- Dans le cas où un participant est retiré du groupe en raison du non respect de l'exigence de bonne conduite qui se trouve dans la section "Inscriptions et Activités" et nuit au bon déroulement de l'activité, il n'y aura aucun remboursement possible.

## DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- En tant que participant, parent ou tuteur, je reconnais que certaines activités offertes par le Club Récré-Action impliquent un risque de blessures physiques (avec ou sans séquelles) ou de décès plus élevé que les risques encourus dans la vie courante et qu'en participant ou en permettant à mon enfant ou un mineur sous ma responsabilité d'y participer, je reconnais et j'assume les risques inhérents à la pratique de ces activités.
- En conséquence, je dégage et libère totalement le Club Récré-Action inc., son directeur, ses employés, ses animateurs et sous-traitants de toute responsabilité en cas de blessures, d'accident de quelque nature que ce soit ou de décès, et renonce à tout recours contre eux-ci.
- Je m'engage à respecter ou à faire respecter (par mon enfant ou par la personne mineure dont je suis responsable) les règles de sécurité, les consignes données par les animateurs, le matériel et équipement ainsi que toutes les règles s'appliquant aux activités offertes par le Club Récré-Action inc.
- Je certifie que je suis assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et non corporels que mon enfant ou la personne mineure dont je suis responsable pourrait causer au cours de la pratique de ces activités.

450.467.4855 / WWW.CLUBRECREACTION.COM 

## Inscription à l'activité de yoga

Cette année, nous avons la chance d'avoir parmi notre personnel Mme Isabelle Pilote, enseignante de musique. Celle-ci est également professeur de **yoga**. Elle propose aux enfants de tous âges de participer à des séances de yoga. Nous vous invitons à lire la publicité ci-jointe.

Les activités débuteront dans la semaine du 16 octobre.

- Yogimini : jeudi midi
- Apprenti Yogi: vendredi midi

Pour faciliter le processus d'inscription, nous invitons les intéressés à compléter le sondage Forms : <https://forms.gle/GdAuXMwN6hUcwzsC7>

Veillez noter que les places sont limitées pour chacun des groupes. Il sera toujours possible d'ajouter le nom de votre enfant à la liste d'attente si le groupe convoité est complet. Mme Pilote vous confirmera l'inscription de votre enfant à l'activité une fois la période d'inscription terminée et la facturation suivra par la suite. La **période d'inscription se termine le 10 octobre 2023 à 23h59.**

## YOGA À L'ÉCOLE

YOGIMINI préscolaire 1er cycle :  
séances inspirées du monde fantastique,  
d'animaux et d'aventures imaginaires

APPRENTI YOGI 2e et 3e cycle du primaire, secondaire, CEGEP :  
séances élaborées sur l'autodiscipline et les valeurs humaines

YOGA PROF ZEN et personnel de soutien:  
séances basées sur le tonus musculaire, le relâchement et l'étirement  
tout en suivant l'énergie du souffle vers une détente complète.



MIDI YOGI  
FIN DE JOURNÉE COOL DOWN

En vivant ces séances de yoga,  
nous travaillerons entre autres  
la **respiration**, la **souplesse**, l'**équilibre**  
et le **tonus musculaire**.

Dans cet espace de non-jugement,  
la **confiance en soi** et la **concentration** seront développées  
tout en abordant les valeurs humaines telles que  
la **bienveillance**, la **gratitude** et l'**humilité**.

En fin de pratique, par l'exploration de la **méditation**,  
nous retrouverons l'**apaisement** dont nous avons besoin  
pour apprendre à gérer notre stress du quotidien.

**Isabelle Pilotte,**  
professeure certifiée Hatha, Vinyasa et Yoga Child par Yoga Alliance

Yogimini 80\$ / 8 cours de 45 min

Apprenti Yogi 112\$ / 8 cours de 1h

## Inscription à la journée pédagogique du mercredi 25 octobre

Il y aura une journée pédagogique le mercredi 25 octobre 2022. Les élèves de la maternelle à 6e année vivront une journée d'activités avec les éducatrices du service de garde. Cette journée se déroulera à l'école. Les frais de garde sont de \$15,75 par enfant. Le service de garde est ouvert de 7h à 18h. La date limite pour inscrire votre enfant est le mardi 10 octobre.

[Cliquez ici pour inscrire votre enfant à la journée pédagogique du mercredi 25 octobre](#)

**En raison du respect des ratios, veuillez noter qu'aucune inscription tardive ne sera acceptée. Seulement les enfants préalablement inscrits pourront se présenter lors de cette journée.**

## Départ des élèves du préscolaire au service de garde à partir de 14h30

Pour faciliter les départs de nos élèves du préscolaire inscrits au service de garde après les classes (14 h 30), nous demandons désormais aux parents de se présenter à l'entrée du service de garde située sur la rue Châteauguay. Le seul moment où l'accueil est fermé est de 15 h 25 à 15 h 40 où il n'y a aucun départ d'élèves autant du préscolaire que du primaire et ce, pour des raisons de sécurité. Ce nouveau fonctionnement permettra aux parents qui ont plus d'un enfant à l'école de passer par un seul endroit pour venir chercher les enfants.

## État de compte pour le service aux dineurs ou le service de garde

L'état de compte du service aux dineurs ou du service de garde est déposé chaque début de mois sur votre portail mozaik parents sous l'onglet finance. Chaque mois, vous avez jusqu'au 15e jour pour payer le solde en entier. Il est très important de payer le solde chaque mois. Vous recevrez un courriel vous indiquant que votre état de compte est disponible.

Si l'enfant est en garde partagée et que les parents ont demandé une facturation séparée pour le père et la mère, chaque parent reçoit son état de compte.

Vous pouvez payer votre état via votre site bancaire ou faire parvenir un chèque à l'école au nom de Centre de services scolaire des Patriotes et en indiquant le nom de votre enfant à l'arrière du chèque. Il sera important de mettre le chèque dans une enveloppe identifiée Service de garde ou service aux dineurs.

## Demande de fréquentation supplémentaire pour le service de garde ou le service aux dineurs

Il peut arriver que vous ayez besoin sporadiquement du service de garde le matin ou après les classes. Vous devez nous envoyer un courriel au moins 24 à 48 heures à l'avance à [garde.gervais@cssp.gouv.qc.ca](mailto:garde.gervais@cssp.gouv.qc.ca). Nous vérifierons si nous pouvons accueillir votre enfant au moment que vous demandez.

## Habillement de votre enfant pour profiter des jeux extérieurs

Votre enfant passe beaucoup de temps à l'extérieur durant les journées d'école. Il est important qu'il soit habillé adéquatement pour profiter des activités extérieures avec ses amis. Les élèves jouent à l'extérieur environ de 45 à 55 minutes à l'heure du dîner et après les classes au service de garde.

À l'heure du dîner, les élèves vont jouer à l'extérieur même en cas de petite pluie. Nous aimerions que les élèves soient vêtus d'un manteau imperméable et qu'ils aient des chaussures adéquates pour profiter de l'extérieur.

Merci de votre précieuse collaboration !